

Commune :
HARNES (413)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1846 Y
Document vérifié et numéroté le 20/06/2025
A BETHUNE
Par KOSLOWSKI JAMES
GÉOMETRE
Signé

BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion Cadastreale)
85, rue Georges Guynemer
CS 20 712
62407 BETHUNE CEDEX
Téléphone : 03 21 63 10 71
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

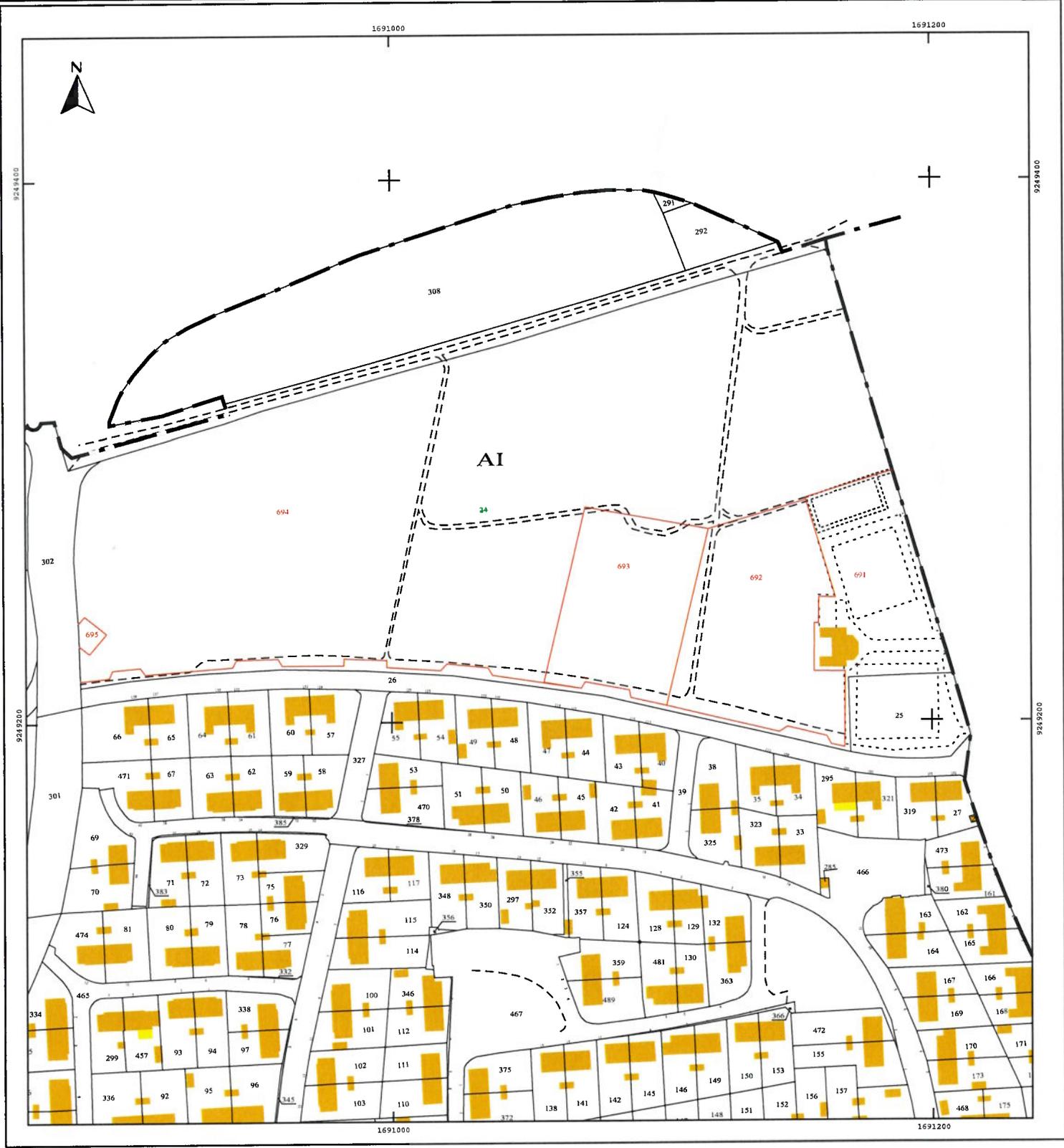
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AI
Feuille(s) : 000 AI 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 24/06/2025
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage
dressé
Par JACKY MEGRET (2)
Réf :
Le 24/06/2025

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~
~~B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;~~
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le 13/06/25 par M. J. MEGRET géomètre à LENS
Les propriétaires ci-dessous ont pris connaissance des informations portées
au dos de la remise 6463.
A LENS, le 13/06/2025
Pouvoir joint

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).



Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance technique du SPDC
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00

N° de dossier :

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 10/07/2025
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : JACKY MEGRET GEOMETRE EXPERT

SF2519278185

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 062				Commune : 413			HARNES			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AI	0024			CHE DE LA 2E VOIE	3ha82a68ca		413 0001846	AI	0691	0ha36a11ca
							413 0001846	AI	0692	0ha40a00ca
							413 0001846	AI	0693	0ha30a00ca
							413 0001846	AI	0694	2ha71a02ca
							413 0001846	AI	0695	0ha00a79ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

